

Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro de document

INS167/32/0131

I.2 Type d'opérateur

- Opérateur
 Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur

NaturaMedicatrix SPRL
 Route de Fagnes, 22
 4190 Ferrières
 BE0543862766

Site contrôlé

NaturaMedicatrix SPRL
 Avenue Emile Digneffe, 26
 4000 Liège
 BE 0543 862 766

I.4 Organisme de contrôle



I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

- * Préparation
 - le réétiquetage ou le reconditionnement
 - l'opérateur manipule physiquement les produits
- * Distribution/Mise sur marché
- * Importation
 - Premier destinataire
- * BtoB + BtoC

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
- + production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits

Produits pré-emballés	Biologique
Huile d'olive (Maroc)	Biologique
Protéines végétales (Canada)	Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

06-10-2023 - Herstal
 Organic Operation Manager
 Mathieu Allard

I.8 Validité

Certificat valide du 06-10-2023 au 31-03-2025